

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 21 MAI 2019

Finales Coupes Foot Entreprise et Vétérans

Les dernières Finales des Coupes Foot Entreprise et Vétérans auront lieu
le vendredi 24 Mai 2019.

Vous trouverez le planning sur notre site internet :
<https://isere.fff.fr/simple/finales-des-coupes-foot-entreprise/>

COMMUNIQUE AUX CLUBS

Lors de rencontres non concernées par la caisse de péréquation, nous invitons les clubs
à bien vérifier que l'arbitre du match a bien été désigné de façon officielle avant tout
règlement financier.

Attention : un arbitre bénévole ne doit pas demander de paiement.

CAISSE DE PEREQUATION

ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse
de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère.

TRESORERIE LIGUE

Clubs non à jour au 20 mars 2019 (relevé n° 03)

Ci-dessous liste des clubs ayant un retrait supplémentaire de 6 pts, en application de l'article 47
des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (relevé n°03).

520296 ABBAYE U.S. GRENOBLE
553399 AS DE CREMIEU
582776 FOOTBALL CLUB AGNIN

TRESORERIE DISTRICT

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION
–DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

**Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à
disposition de ces relevés.**

**LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT DEPUIS LE 15 JUIN 2018
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)**

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
582472 AC MISTRAL
552916 LA MAISON DES HABITANTS
553080 TURCS DE MOIRANS
563927 AS MAHORAISE
581943 AS TURQUOISE
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
611693 ENERGIE SPORT

**LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT AU 15 MAI 2019
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)**

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Date d'émission du relevé le 07/05/2019

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Mai 2019.

520296 ABBAYE US
526561 BIZONNES ES (sous réserve d'encaissement)
527889 QUATRE MONTAGNES FC
536259 ST MAURICE L'EXIL
536496 ECHIROLLES SURIEUX (sous réserve d'encaissement)
544455 COTE ST ANDRE FC
611524 BELLEDONNE MEYLAN

FORFAIT GENERAL SENIORS

Du 19 Mai 2019

Amende 90 €

ASCOL

D5

FORFAIT GENERAL U17

Du 18 Mai 2019

Amende 68 €

ST MAURICE L'EXIL

U17D3

**FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES
JOURNEES JEUNES**

Du 18 Mai 2019

Amende 124 €

CORBELIN	U18FA8D1
CHARVIEU	U18FA8D1
ECHIROLLES	U17D2
VILLENEUVE	U17D3
VALLEE DE L'HIEN	U17D3
CHARVIEU	U15D2

**FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES
JOURNEES**

Du 15 au 19 Mai 2019

Amende 228 €

BOUCHAGE	D5
RIVES	FEMA11D2
SURE	U19D2
ST ANDRE LE GAZ	U19D2
RCA FUTSAL	FUTD1

**NON SAISIE DE RESULTAS SUR
FOOTCLUBS**

Du 29 Avril au 5 Mai 2019

Amende 11 €

FOUR	FEMA8D2
PONT DE BEAUVOISIN	U18FA8
BOURG D'OISANS	U15A8
SUD ISERE	U13D2
MANIVAL	U13D4
PIERRE CHATEL	U13D4
TOUR ST CLAIR	U13D4
VALLEE DE L'HIEN	U13D4
L'ARBRE DE VIE	FUTD1
RIVOIS FUT	FUTD2

**NON SAISIE DE RESULTAS SUR
FOOTCLUBS**

Du 15 au 18 Mai 2019

Amende 11 €

GRESIVAUDAN	U18FA8D1
GRESIVAUDAN	U13D4
NUXERETE	FUTD1
NUXERETE	FUTD2

NON RETOUR DU DEFI JONGLAGE

Amende 25 €

Journée 2

BOURGOIN	U13D1
VERSOU	U13D2A
SEYSSINS	U13D2A
BOURGOIN 2	U13D2F

Journée 9

UNIFOOT	U13D2F
---------	--------

Journée 11

VAREZE	U13D1B
VOIRON MOIRANS	U13D2D

FM NON RETOURNEE

Du 6 au 11 mai 2019

Amende 75 €

UNIFOOT	U13D2
RACHAIS 3	U13D4
UNIFOOT 2	U13D4
BELLEDONNE MEYLAN	ENTA11
USVO	SA8ENTD1

FMI NON TRANSMISE

Du 18 et 19 Mai 2019

Amende 75 €

ST MAURICE L'EXIL	U17D2
ST ANDRE LE GAZ	D5

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brottons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : ST ANDRE LE GAZ – ROUSSILLON A. – MAISONNAT F. – UO PORTUGAL – CRESPO F.- PUPINO N. – LUCHINI C. – US CHATTE – NAIT DRISS Y. – ZIEGLER B. – GROUP. FURE ISERE – ANNE T. – LAURAFoot – HAMILA S. – ROUSSILLON A. – VAILLANT E. – ANAR AKDIM K. – CHATTE – PLATEL Y. – TREVISAN L. – LEVYN D. – CHOKOR A. – BOSH F. – BOULORD JM. – COTTIER R. – GROUP. FURE ISERE – CROLLES – VALONDRAS – LEVYN D. – TIGNIEU.

APPEL : UO PORTUGAL – ST CASSIEN – TIGNIEU.

REGLEMENTS : MAISONNAT F. – BERRABHA A. – GROS Q. – CHIRENS – ESTRABLIN – AS MARTINEROIS – ISLE D'ABEAU – EL FASKAOUI H. – GROUP. FURE ISERE – EYBENS – CASSOLARD PASSAGEOIS – VIRIEU.